



XXIII^e
CONGRÈS
FÉDÉRAL NATIONAL

11-14 JUIN
2019

RÉSOLUTION MÉTIERS DES SERVICES FINANCIERS

RÔLES ET ENJEUX POUR LA BANQUE POSTALE : QUEL AVENIR POUR LES POSTIERS ET BANQUIERS ?

Depuis 2015 les externalisations et les mutualisations se sont amplifiées :

- avec des suppressions de postes et des emplois non remplacés,
- sans reconnaissance du travail accompli et des efforts fournis
- avec pertes d'activités, sous-traitance, externalisations
- sans tenir compte d'une réelle gestion des compétences mais uniquement motivée par des gains de productivité à court terme,

Les délégués craignent d'assister à une casse sociale sans précédent si rien n'est fait pour préparer l'arrivée de l'intelligence artificielle, du numérique, du digital et de nouveaux concurrents (type GAFA) dans notre domaine bancaire.

Les délégués condamnent ces restructurations multiples et imposées conduisant à un système de gestion inacceptable des « ressources humaines » et condamnent sans appel ce système générateur de stress et de mal-être au travail.

Les délégués tiennent à rappeler que rien ne justifie les suppressions d'emplois annoncées dans le domaine bancaire alors même que les banques engrangent des milliards d'euros de bénéfices.

FO COM a toujours réclamé et défendu un grand pôle financier 100% public.

Dans le cadre de la prise de contrôle de la Poste par la CDC et de la CNP par la Banque Postale dit « projet Mandarine », la vigilance doit s'imposer pour garantir la pérennité et l'accroissement des missions de service public assurée chaque jour par l'ensemble des postières et postiers, et d'assurer un avenir à la Banque Postale qui doit rester une banque au service du plus grand nombre.

La dégradation de la qualité de service est le résultat des choix politiques de la banque au détriment des clients et de son personnel. La qualité de service est mise à mal autant que le personnel.

Afin de préserver l'avenir des personnels concernés par la bancarisation à outrance, les délégués rappellent que la Banque Postale doit garder une vocation républicaine avec la construction de ce pôle financier public « Banque-Assurances ».

Les délégués mandatent la Fédération à mettre tout en œuvre pour porter et faire aboutir les revendications suivantes :

- le maintien de l'emploi
- l'amélioration des conditions de travail
- l'apport aux postiers de réelles perspectives de carrière
- la revalorisation de la rémunération.

POUR LES COMPOSANTES DE LA DIRECTION DES MÉTIERS DES SERVICES FINANCIERS :

Fort de 22.33%, FOCOM au métier SF est la troisième organisation syndicale et, pour l'encadrement supérieur, la première organisation syndicale chez les fonctionnaires et la deuxième chez les salariés.

Les résultats aux élections professionnelles de décembre 2018 montrent que la politique de développement et la création des syndicats de NOD, notamment pour les centres financiers, a porté ses fruits.

Cette politique doit perdurer et la Fédération doit aider à la création de syndicat partout où cela est possible.

LES CF ET CFN (CENTRES FINANCIERS ET CENTRES FINANCIERS NATIONAUX)

Les activités, et les postières et postiers des Centres Financiers et Centres Financiers Nationaux sont « au cœur » de la Banque Postale. Ces derniers sont 100% au service à la fois des clients et au support de la Banque Postale et de la Poste. Ils sont également contributeurs du développement de la banque.

Les CF et CFN sont en constante évolution depuis des décennies. En 2015, ce contexte s'est amplifié avec une nouvelle phase de transformation sans précédent des centres et de leurs activités avec les programmes EXCELLO, Concerto, CONTACTS, CAP CLIENTS 3.0, SLD, etc. et cela jusque fin 2020.

Dans ce contexte et fort des deux précédents accords AMB (Avenir des Métiers Bancaire) la négociation a abouti à la signature FO COM de l'accord AMB3 fin 2015 et pour une durée de 5 ans. Outre les revendications issues de la résolution du Congrès de Rodez en 2015, FO COM a obtenu :

- le maintien des 23 sites
- pas de mobilité géographique forcée
- la garantie d'internalisation d'activités
- le maintien du recrutement
- l'introduction du niveau III1 fonctionnel
- le niveau III2/III3 pour les chefs d'équipe
- un programme porté sur le développement managérial « 1000 manager »
- la garantie de garder deux services « middle » par centre financier.
- un plan de montée en compétence avec la mise en place d'un passeport de professionnalisation

Les délégués tiennent à rappeler que ce troisième accord, et malgré le contexte, a permis de faire évoluer en outre les cibles fonctionnelles et déjà un volume de promotions important (3000) et de parcours qualifiants (2200), des créations d'activités dans certains NOD et enfin que tout postier subissant un reclassement retrouve un emploi dans son centre.

Pour les deux prochaines années avec la dé-métiérisation, Servir Le Développement, et les changements de gouvernance les personnels s'inquiètent fortement sur l'avenir des activités et leurs pérennités car déjà fortement touchées par le Programme Excello.

Les délégués constatent également que les entités des CF et des CFN sont les grands sacrifiés de la politique de la banque dans le cadre de son ratio de productivité. Incohérence totale et incompatibilité avec l'objectif de qualité de service demandé pour les CF et les CFN. Pire, aucune gestion prévisionnelle des compétences (GPEC) sur cette expertise n'est initiée, aucun processus de transfert de compétences non plus ! Sans l'expertise et le support des postiers des Centres, la Banque Postale ne pourra répondre à ses objectifs réglementaires et de développement !

Les délégués demandent à la Fédération de veiller au maintien des garanties fondamentales de l'accord AMB3 jusqu'à son terme.

Ils demandent à ce que le cahier revendicatif issu de la Commission des Centres Financiers et Centres Financiers Nationaux soit porté à tous les niveaux du dialogue social : instances issues de l'accord AMB3 mais également pour toutes négociations qui pourraient s'ouvrir.

Les délégués demandent que les commissions de suivi locales et nationales de l'accord AMB3 soient maintenues sous les mêmes formes et prérogatives.

FOCOM est porteur d'un cahier revendicatif protecteur pour l'ensemble des postières et postiers prestant pour la Banque Postale, c'est pourquoi les délégués demandent à la Fédération de défendre jusque et au-delà de 2020:

- Une vision complète du futur schéma directeur d'articulation entre les Services Financiers et la Banque Postale
- Le maintien de la Direction Opérationnelle (DO) et du NOD DSF qui pilote les centres financiers. La garantie que les CF et les CFN restent des NOD avec le rétablissement en NOD des CF de Nancy et Strasbourg.
- L'arrêt de l'externalisation des activités et l'internalisation d'activités nouvelles conformément aux engagements pris dans l'accord AMB3.
- Le grade de base I13/III1 dans toutes les activités
- Le recrutement en CDI de tous les alternants, l'arrêt de l'utilisation des CDD courts et des intérimaires
- La suppression de la RVB et la mise en place d'une prime de fonction
- Une négociation spécifique sur les séniors et la valorisation du transfert de compétences
- L'application pour toutes les fonctions en CF et CFN de l'accord Télétravail
- L'abandon de tous les objectifs individuels
- Le maintien des acteurs de la professionnalisation en centre avec des formations sur tous les sites et la mise en place du passeport de professionnalisation. La reconnaissance d'un parcours qualifiant dans toutes les activités.
- De réelles opportunités pour les managers de proximité vers des fonctions de Groupe A, la reconnaissance du travail des cadres supérieurs avec une évolution de carrière en groupe B
- L'octroi de la prime transport
- L'arrêt des dysfonctionnements quotidiens des outils et applicatifs SI
- Le maintien des quatre centres financiers sur la plaque des DOM et la projection réelle des activités de ces centres. La création de postes identiques (RGDF, RPAC etc) à ceux de l'hexagone pour les cadres et cadres supérieurs des DOM.

Les délégués dénoncent l'injustice que subissent les postières et postiers retraitables avec le service actif (fonctions pénibles) qui pouvant « bénéficier » d'une retraite à effet immédiat mais avec une forte décote (effet néfaste de la réforme Fillon), ne peuvent prétendre au TPAS. Ainsi, ces postières et postiers, pour des raisons économiques, doivent continuer à travailler à plein temps jusqu'à 62 ans (voir au-delà) en voyant partir autour d'eux des collègues plus jeunes en TPAS. C'est une véritable injustice qui maintient au travail plus longtemps des personnels ayant subi des conditions de travail plus pénibles tout au long de leur carrière. Les délégués revendiquent pour ces personnels le droit au TPAS dans les mêmes conditions que les autres postiers, ou une allocation de fin de carrière substantielle annihilant les effets de la décote.

Enfin, les délégués condamnent et rappellent leur opposition au programme OTT (Organisation du Temps de Travail) qui se déploie depuis 2016 dans les Centres Financiers et Centres Financiers Nationaux. Ils demandent la révision des attendus métiers incompatibles avec la garantie de maintien d'une qualité de service. Les délégués confirment la condamnation des lois dites de représentativité de 2008 et 2010 qui ont permis à la direction de dénoncer les accords ARTT en vigueur dans les centres financiers depuis 18 ans pour imposer des régimes collectifs.

LA DISFE (DIRECTION INFORMATIQUE DES SERVICES FINANCIERS) :

A la DISFE, FOCOM est devenue lors des dernières élections 2018 la première organisation syndicale avec plus de 39% des suffrages exprimés.

Le travail est les revendications des représentants FOCOM ont été reconnues et entendues par les agents de la DISFE.

Les représentants FOCOM de la DISFE dénoncent depuis plusieurs années le recours massif à la sous-traitance opérée par la direction. Sur 1 650 postiers, plus de 2 000 ETP prestent pour la DISFE. Les organisations mises en place par la direction et ce recours massif à la sous-traitance entraînent un mal être des collègues, une perte des connaissances, la dégradation des conditions de travail, la dégradation de la qualité de service.

Le sens du travail se perd et se limite de plus en plus à gérer les contrats avec les SSII et à faire passer le plat. Il n'est donc pas étonnant que la DISFE rencontre autant de difficultés pour recruter de jeunes informaticiens.

La Banque Postale se revendique une banque citoyenne engagée au service des citoyens et d'une finance au service de la cohésion sociale, mais pratique du dumping social en mettant en concurrence les postiers, les salariés des sociétés de service et les salariés étrangers mettant à mal nos systèmes sociaux, de maladie et de chômage.

FOCOM revendique : la ré internalisation des applications informatiques, des embauches statutaires et la formation des agents, une véritable GPEC afin de garantir l'indépendance du système d'information de la Banque Postale et du Réseau et d'offrir aux postiers de véritables perspectives d'évolution de carrière.

LA DEDT

Depuis 2015, la DEDT s'est transformée. Tous les personnels qui la composaient sont passés sous statut La Banque Postale.

Côté Poste, aujourd'hui, la DEDT regroupe le personnel de la Banque des Pro (RCPROS, DAPROS). FO COM a gardé sa représentativité au CT et au CHSCT malgré l'arrivée de nouveaux syndicats (CGT, CFTC, CGC, UNSA).

L'objectif, à horizon 2020, était normalement de recruter 1000 RCPROS. A ce jour, seulement 450 l'ont été et le recrutement est aujourd'hui en stand-by avec le projet Mandarine.

D'autre part, de nombreux RCPROS ont déjà quitté le navire depuis la création du marché fin 2015. En effet, les N+1 gèrent toute une région et ne sont pas toujours disponibles. Les RCPROS ne se sentent pas beaucoup aidés par les personnels des bureaux où ils sont hébergés. Les outils ne fonctionnent pas correctement et certains managers n'ont pas été à la hauteur du poste demandé. Les délégués ont déjà demandé une étude sur l'absentéisme et continueront à vérifier que les conditions de travail soient les meilleures pour que tous les RCPROS puissent s'épanouir professionnellement. La gamme de produits vendus par les RCPROS s'est étoffée mais les outils ne sont pas à la hauteur et les objectifs restent les mêmes.

Les délégués FO COM demandent que cela ne porte aucun préjudice à la notation des conseillers. Concernant le recrutement, la DEDT a dû passer par l'embauche de nouveaux commerciaux externes. Les délégués FO COM revendiquent que les nouveaux RCPROS recrutés en interne soient au même niveau de rémunération que les externes car l'écart de salaire est de plus en plus important.

Les délégués demandent également que les RCPROS puissent avoir un véritable parcours professionnel sans aucun frein vers le Réseau, les filiales ...

Les délégués demandent que les DAPROS (N+1 des RCPROS) soient mieux reconnus dans leurs métiers avec notamment la suppression des différences de salaire interne-externe, une voiture d'entreprise au regard des déplacements sur toutes les régions, un parcours de rémunération à l'exemple des Directeurs de Secteur...

POUR LA BANQUE POSTALE ET SES FILIALES :

La Banque Postale

Les Elus FO@LBP constatent depuis 2 ans des améliorations dans l'attribution des variables individuels. Cette amélioration est le fruit du travail effectué par la Commission Egalité Professionnelle du CUES de LBP et de sa Présidente élue FO COM. Ces améliorations doivent continuer, afin de rétribuer à leurs justes valeurs les contributions des collaborateurs de LBP aux résultats de leur entreprise. Les Elus FO@LBP notent également avec satisfaction les mesures salariales obtenues lors de la négociation NAO 2018 ainsi que les avancées obtenues dans le dernier accord télétravail. Ces efforts devront perdurer lors des prochaines négociations afin de valoriser et encourager les salariés de La Banque Postale.

Les Elus FO@LBP apportent leur soutien au projet de rapprochement de CNP Assurances vers LBP. Ce rapprochement va permettre la création d'un grand groupe de Banque Assurances que FO@LBP appelle de ses vœux depuis de nombreuses années. La Banque Postale sortira de ce rapprochement confortée, renforcée et devra offrir à ses salariés de plus grandes opportunités de parcours de carrière et à ses clients des parcours plus fluides. Les Elus FO@LBP seront néanmoins vigilants à ce que personne ne reste au bord du chemin, en particulier nos collègues des filiales assurance et prévoyance.

Les résultats aux élections professionnelles à la Banque Postale (deuxième Organisation Syndicale représentative avec 18,81% des suffrages) confortent la stratégie de développement et synergie, créées et portées depuis 10 ans par le pôle Bancaire, le Secteur Poste et leurs équipes.

Dans les filiales de La Banque Postale

Les délégués revendiquent que les personnels de ces filiales bénéficient des mêmes droits que ceux de la LBP et soient donc rattachées à la Convention Collective de la Banque Postale.

Les délégués mandatent la Fédération et le Pôle Bancaire pour continuer dans cette voie et mettre tout en œuvre afin de conforter FO COM dans la nouvelle instance CSE de LBP et permettre que FO COM soit représentative sur l'ensemble des filiales.

Les synergies entre les équipes militantes des métiers des Services Financiers doivent non seulement être consolidées et poursuivies afin de porter les revendications mais aussi continuer d'accroître le développement des syndicats FO.

Les délégués mandatent la Fédération afin de poursuivre et amplifier le travail accompli dans le contexte avec le rapprochement de CNP Assurances qui nécessitera une coordination et une transversalité accrue entre La Banque Postale, les différentes composantes du métier SF ainsi que du Réseau.